

Rapport annuel d'activités

2020



**CENTRE D'ART
DE KAMOURASKA**

Le Centre d'art de Kamouraska

SA MISSION

Le Centre d'art de Kamouraska diffuse et promeut l'art actuel et ses multiples champs d'expression. Afin de stimuler et de provoquer des rencontres entre les créateurs, les œuvres, les spectateurs et les communautés locale et artistique, il mise sur des approches innovantes et multidisciplinaires d'initiation, d'éducation et de médiation culturelle.

Les activités de l'institution gravitent principalement autour de trois types d'interventions : les expositions temporaires – en salles et hors les murs –, l'éducation des jeunes publics à l'art et l'encan annuel d'œuvres d'art. Le Centre d'art de Kamouraska imagine et conçoit également diverses activités culturelles et ponctuelles - soirées littéraires, projections cinématographiques, présentations de réalité virtuelle, colloques, performances, résidences de création, etc.

SA VISION

Le conseil d'administration et l'équipe souhaitent que le Centre d'art de Kamouraska soit un lieu de découvertes stimulant, offrant des moyens innovateurs de se familiariser avec l'art actuel et ses multiples champs d'expression. Ils espèrent qu'il soit reconnu en tant qu'organisme offrant une programmation riche, variée et audacieuse, se traduisant par une fréquentation assidue et un intérêt marqué par les pairs.

L'implantation de l'institution dans l'un des plus beaux villages du Bas-Saint-Laurent lui apporte de nombreux visiteurs de tous les horizons, à qui un soin particulier est mis à offrir une expérience artistique agréable. L'unicité du lieu fait de l'institution un incontournable pour les créateurs et les amateurs d'art contemporain.

L'équipe aspire à ce que l'expertise en matière de médiation culturelle et d'activités éducatives soit reconnue comme un élément-clé de la mission. Les ambitions sont de poursuivre le déploiement de contenus de qualité, dans une optique d'accessibilité des arts et de la culture en région.

SES VALEURS

Le Centre d'art de Kamouraska reconnaît et défend la *Loi sur le statut de l'artiste professionnel en arts visuels et en métiers d'art*. À cet égard, il respecte, dans la mesure de ses moyens, le versement des droits et cachets recommandés par le CARFAC et respecte la propriété intellectuelle des œuvres. Le Centre d'art de Kamouraska offre aux artistes et aux

professionnels en métiers d'art des conditions de pratique et d'expositions qui respectent les standards professionnels.

Le Centre d'art de Kamouraska est un organisme à but non lucratif qui imagine et développe des activités artistiques reconnues professionnelles. À ce titre, la programmation artistique est élaborée par un comité composé d'artistes reconnus professionnels, selon la loi sur le statut de l'artiste. L'élaboration et la direction artistique de certains événements sont, quant à eux, confiés à des commissaires indépendants professionnels et reconnus. La saine gestion, la transparence, l'équité, l'intégrité, la rigueur et l'écoute sont au cœur du mode de gouvernance promu par le Centre d'art de Kamouraska.

Le Centre d'art privilégie la coopération et l'édification de liens durables avec les organismes culturels et communautaires, les municipalités, le milieu scolaire et les institutions publiques ou privées, présents sur le territoire. De plus en plus, le Centre d'art développe des alliances hors de sa région, dans le but d'accroître le rayonnement et la circulation de ses projets et événements thématiques. La question touchant la réception des œuvres par le public occupe une place importante au moment de construire sa programmation annuelle du Centre d'art. La sensibilisation et l'éveil à l'art actuel, l'éducation artistique à l'intention des jeunes publics et le développement des relations entre le public, les créateurs et leurs œuvres, sont au cœur de la démarche qui anime le Centre d'art.

~

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Centre d'art de Kamouraska est composé de sept (7) membres, dont cinq (5) sont élus lors de l'assemblée générale annuelle et deux (2) sont nommés ultérieurement par le conseil d'administration.

En 2020, le conseil d'administration s'est réuni 5 fois. À cela s'ajoute une quinzaine de rencontres en comités de travail ou de suivis. À la fin de l'année 2020, le conseil d'administration était constitué de :

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| › Pierre Giard | président / siège #6 |
| › Annie Savard | vice-présidente / siège #4 |
| › Fabrice Roy-Plourde | trésorière / siège #5 |
| › Jean Breton | secrétaire / siège #3 |
| › Michel Boivin | administrateur / siège #1 |
| › Alex L. Raymond | administrateur / siège #7 |
| › Julie Dufresne | administrateur / siège #2 |

LE PERSONNEL

En 2020, les membres du personnel, incluant les étudiants estivaux, étaient :

- › **Véronique Drouin**
Codirectrice

- › **Ève Simard**
Codirectrice

- › **Galadriel Avon**
Cheffe des préposés à la médiation
du 26 mai au 18 septembre 2020

- › **Hélène Martel**
Préposée à l'accueil et à la médiation
du 15 juin au 7 septembre 2020

- › **Marianne Lonergan-Pilotto**
Préposée à l'accueil et à la médiation
du 13 juillet au 7 septembre 2020

LES MEMBRES

En 2020, le Centre d'art de Kamouraska regroupait un total de 122 membres, répartis dans les catégories suivantes :

- › Trente-huit (**38**) membres individuels réguliers
- › Quatre-vingt (**80**) membres à vie
- › Quatre (**4**) membres corporatifs partenaires

RETOUR SUR L'ANNÉE 2020

Comme pour tous les organismes artistiques québécois, l'année 2020 a été fortement marquée par la pandémie mondiale et les mesures de confinement mises en place dès mars. Notre programmation a subi de grandes modifications en cours d'année et nous avons fait face à de nombreuses incertitudes et revirements. Cependant, notre équipe et notre conseil d'administration ont travaillé à mettre en place des solutions permettant d'abord de maintenir nos engagements envers les artistes, fortement ébranlés par la crise traversée. Dès le mois de mars, nous avons travaillé en parallèles plusieurs scénarios afin de nous permettre d'être prêts à ouvrir nos portes au public avec une programmation se rapprochant le plus possible de celle initialement prévue.

D'abord, nous avons dû annuler les 3^e et 4^e ateliers de notre programme d'éducation pour le jeune public *Moi à l'œuvre*, ainsi que l'exposition en découlant. La fermeture immédiate des écoles et des garderies rendait impossible le maintien de ce programme mobile. Cependant, une version virtuelle « maison » a rapidement été mise en place par l'équipe d'artistes et celle du CAK, afin d'offrir aux familles en confinement des propositions créatrices à réaliser chez soi. Celle-ci a connu un grand succès et a jeté les bases de la 8^e édition, produite à l'automne 2020 et entièrement virtuelle.

Nous avons décidé de reporter la 10^e édition de la Rencontre photographique du Kamouraska à l'été 2021, ainsi que toutes les activités s'y rattachant. Devant l'incertitude en mai quant à l'ouverture potentielle ou non des centres d'exposition, et inquiète des répercussions de la pandémie sur les déplacements inter-régionaux, notre équipe a opté pour ce report afin de garantir à l'événement tout l'intérêt public et médiatique escompté. Afin de garder l'événement vivant, nous avons procédé à un dévoilement de la programmation complète sur nos réseaux sociaux, notre site web et à travers les réseaux des artistes et partenaires de l'événement, au cours du printemps.

Dès l'annonce de la réouverture des centres d'exposition, nous avons procédé à la promotion et l'installation des quatre (4) expositions – qui devaient être satellites – des artistes Nadine Boulianne, Joan Sullivan, Caroline Bolieu et Geneviève Thibault. Adaptées pour être présentées dans nos salles (leur diffusion initiale était prévue aux Jardins de Métis et au Musée du Bas-Saint-Laurent), ces expositions ont été lancées le 4 juillet et présentées jusqu'au 13 septembre. À ces expositions s'est ajoutée l'installation vidéo du cinéaste Nicolas

Paquet – initialement, elle devait être présentée durant l'exposition jeune public du printemps. Ces cinq (5) expositions ont été notre programmation principale pour toute la période d'ouverture estivale. Elles ont permis de mettre en lumière le travail d'artistes exclusivement bas-laurentiens.

Puisque nous souhaitons contribuer à rendre l'art accessible, même pour les personnes dont les revenus ont été grandement affectés par la pandémie, nous avons offert l'entrée gratuite tout l'été. C'est en partie pour cette raison que nous avons connu une augmentation de 75% de notre achalandage, comparativement à la même période l'an dernier. Il faut dire également que l'achalandage touristique (principalement des Québécoises et Québécois, compte tenu de la fermeture des frontières) dans le village de Kamouraska et, de surcroît, partout dans l'Est du Québec a largement contribué à cette augmentation.

En parallèle à tout cela, nous avons affirmé notre présence numérique, notamment en mettant en place différentes stratégies de création de contenus sur le web. Nous avons également conçu et lancé une plateforme web dédiée à la vente d'œuvres d'art, provenant de notre « collection-bénéfice » afin de récolter des fonds pour poursuivre le déploiement de nos activités. L'encan ne pouvant se dérouler en août à cause de l'interdiction de rassemblements en vigueur à ce moment, nous avons tout de même réussi à dégager des revenus impressionnants en ventes d'œuvres, par l'entremise de cette plateforme et de Artads. Nous avons profité du ralentissement de nos activités pour collaborer avec la firme GID Design dans les dernières étapes d'une étude de faisabilité commandée en 2019. Cette étude vise à effectuer des travaux majeurs sur le bâtiment que nous occupons. Nous avons également accueilli de nombreux artistes et organismes artistiques tout au cours de l'année. Nous avons finalement imaginé et coordonné certains éléments de nos programmations 2021 et 2022.

De façon générale, nous avons géré cette crise sans précédent avec débrouillardise, en mode proactif et en recherche de solutions. Nous avons reçu de nombreux commentaires positifs sur notre façon esthétique d'aménager les salles pour respecter les normes de la santé publique et de simplifier l'expérience de visite des publics. Notre originalité quant à la signalétique et à l'aménagement à l'étage a été soulignée à plusieurs reprises par des visiteurs.

Le présent rapport fait état de l'ensemble des accomplissements du CAK au cours de l'année 2020. Nous y dressons un suivi des actions de la planification stratégique 2020-2022, une présentation des expositions présentées en cours d'année, la description des actions liées au programme jeune public ainsi qu'à la plateforme de ventes d'œuvres. Nous décrivons également l'ensemble des activités ayant eu lieu en cours d'année, ainsi que les actions de représentation et la portée du rayonnement du CAK.

Les actions de la planification stratégique 2020-2022

En début d'année, le Centre d'art de Kamouraska s'est doté d'une planification stratégique 2020-2022. Le travail s'est amorcé en décembre 2019, par un lac-à-l'épaule auquel étaient activement présents tous les membres du conseil d'administration, les codirectrices ainsi qu'une ressource externe. Ce lac-à-l'épaule était animé par Culture Bas-Saint-Laurent. De cette rencontre de réflexion ont jailli les grandes lignes de la planification. Celle-ci a été rédigée par un comité constitué de membres du conseil d'administration et des codirectrices. Cette planification a été présentée à l'assemblée générale tenue en avril. Tout au long de l'année, différentes actions ont été mises en place; nous faisons état plus bas de celles-ci.

Orientations artistiques

Action 1 : Définir et développer les orientations artistiques

Rappelons d'abord que l'objectif de cette action est d'officialiser par écrit des choix artistiques qui se font d'emblée depuis les dernières années. À l'automne, une première version des orientations artistiques, rédigée par les codirectrices, a été soumise au comité de suivi. Des commentaires et des propositions de modifications ont été émis par le comité. Une nouvelle proposition tenant compte de ceux-ci sera rédigée en 2021.

En cours d'année, les codirectrices ont également travaillé à la rédaction des valeurs de l'organisme. Le ton employé et le contenu dans la première version ne correspondait pas tout à fait aux attentes du comité de suivi. Il a donc convenu de poursuivre cet exercice de pair avec le conseil d'administration entier, afin que chaque membre du conseil adhère entièrement à ces valeurs.

Offre de médiation culturelle

Action 1 : Développer une offre de services basée sur notre expertise en médiation

Suite à une demande provenant de l'Unité régionale des loisirs et du sport du Bas-Saint-Laurent (URLS), nous avons produit une offre de services pour concevoir et animer une formation afin d'outiller les bénévoles des bibliothèques dans l'organisation d'activités culturelles pour les enfants et les familles. Cette offre a été acceptée, mais la tenue de la formation est en suspens actuellement. La Maison de la famille du Kamouraska (MFK) nous a également approchées pour concevoir et produire un projet de quatre décors thématiques

visuels et immersifs, dans le but de développer la littératie des enfants par le jeu. La MFK a fait appel à nous en se basant sur notre expertise en médiation et éducation culturelle. Notre offre de services a été acceptée et la production de ces univers débutera en 2021. À l'hiver 2020, nous avons soumis une offre de service à la MRC de la Matapédia pour accompagner l'une de leur ressource dans la mise en place d'un programme d'éducation artistique pour les enfants, inspiré de « Moi à l'œuvre ». Cette offre de service – complémentaire au travail que nous avons fait avec cette MRC dans les années précédentes – a été acceptée, un cahier de charges a été conçu et remis, et de l'accompagnement subséquent sur mesure a eu lieu.

Ces réalisations nous permettront de bâtir un portfolio, qui sera diffusé avec d'autres offres de service ultérieures. Le fait que les projets mentionnés ci-haut aient été ou sont produits à l'attention de clients – à l'opposé de projets que nous créons à notre compte et pour notre usage – ajoute du poids à notre expertise.

Action 2 : Élargir le nombre de classes participant à Moi à l'oeuvre

Pour la 7^e édition, dont les premiers ateliers ont pu avoir lieu en janvier et février avant la fermeture des écoles, 407 enfants étaient inscrits. Ils étaient un peu plus de 300 pour la 6^e édition, ce qui représente donc une forte augmentation.

Pour la 8^e édition, avec le contexte de pandémie et l'apparition des bulles-classes avec un nombre restreint d'enfants, nous pourrions en effet dire que plus de classes se sont inscrites : 30 groupes, comparativement à 26 pour la 7^e édition en début d'année. En vérité, c'est un peu moins d'enfants, soit 342 comparativement à 407. Cela s'explique principalement par le fait que les groupes sont plus petits.

Ainsi, même si le nombre de classes ne s'est pas élargi entre la 7^e et la 8^e édition, le fait d'arriver à maintenir un tel programme avec un taux de participation similaire aux 3 dernières éditions est très positif. En effet, ce taux se maintient malgré des mesures sanitaires strictes, une perte de financement et une hésitation certaine des écoles et des garderies à prendre des engagements à plus long terme.

Publics

Action 1 : Augmenter la fréquentation des visiteurs en transit

Cette année, le CAK a été ouvert au public du 4 juillet au 13 septembre, c'est-à-dire lors de la période la plus achalandée à Kamouraska. Comparativement à la même période en 2019, nous avons connu une augmentation d'achalandage de 75%. Cette augmentation est, entre

autres, due à l'entrée qui était gratuite, une mesure instaurée afin de contribuer à divertir sans frais les familles et les individus dont les revenus ont été affectés par le contexte de la pandémie. Cela est aussi due à l'importante masse touristique que Kamouraska a connue et le fait que l'équipe a travaillé à rendre le Centre d'art très attractif par diverses stratégies d'appel (cabanes dehors, chaises berçantes au quai, ligne de communication sur les réseaux sociaux, etc.). La preuve en est que le bilan des attractions touristiques, émis par Événements Attractions Québec à l'automne, démontrait que seulement 6,8% des musées québécois ont connu une hausse d'achalandage en 2020. Ce même bilan dit que, pour la zone du littoral, les attractions touristiques dont l'entrée est gratuite ont connu une baisse d'achalandage de 48,7%, alors que nous avons connu une hausse de 75%.

Action 2 : Renforcer le sentiment d'attachement envers le Centre d'art

On remarque cette année une augmentation importante des revenus associés au membership. En 2019, cela représentait un revenu de 1 175\$, alors qu'en 2020, ce sont des revenus de 3 050\$. Cela est dû à la réapparition de la catégorie « membre à vie », ainsi qu'au fait que tous les membres annuels ont renouvelé leur adhésion cette année, une première en 10 ans.

Cette action étant difficile à quantifier, il est plus facile de nommer ce qui a été mis en place. Des infolettres conviviales et claires ont été conçues et envoyées auprès de diverses listes d'envoi, afin que nos correspondants reçoivent directement les dernières mises à jour du CAK. La version virtuelle maison de *Moi à l'œuvre* a été offerte gratuitement aux familles de la région (et de tout le Québec), lors du confinement du printemps. La 3^e édition de l'événement *Manoir d'Éros*, une soirée festive fréquentée principalement par des adultes de 25 à 45 ans de la région, a eu lieu au CAK. Nous espérons ainsi faire du CAK un lieu plus attractif pour cette clientèle, but que nous poursuivons depuis quelques années. Cet automne, une seule soirée culturelle a eu lieu – l'exposition pop-up d'Andrée Bélanger. Bien que la capacité d'accueil était limitée par les normes sanitaires en vigueur, nous avons constaté un engouement certain pour cette activité et une participation presque exclusivement locale.

Finances

Action 1 : Poursuivre le positionnement auprès des instances gouvernementales

Cet objectif est également difficile à quantifier, mais nous pouvons faire part d'observations. Pour la première fois depuis que nous travaillons à obtenir un soutien récurrent de la part du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), nous avons reçu en mars dernier un

financement récurrent sur deux ans de cette instance, pour nos projets visant le jeune public – principalement *Moi à l'œuvre*. Cet automne, une rencontre a eu lieu avec notre agente au Ministère de la culture et des communications (MCC) et avec la directrice générale régionale du MCC, pour faire le point sur les visées du CAK concernant le déploiement futur de *Moi à l'œuvre* et pour envisager les suites de son financement.

De plus, notre équipe a effectué une veille fréquente des différents programmes de subvention et a déposé régulièrement des projets auprès de ceux-ci, notamment au Conseil des arts et des lettres du Québec, au Ministère de la Culture et des Communications du Québec, au Conseil des arts du Canada, à Économie sociale du Bas-Saint-Laurent ainsi qu'à la MRC de Kamouraska. Toutes ces démarches ont accentué le financement et la reconnaissance du CAK auprès de ces instances.

Action 2 : Reconduire l'entente de contribution financière de la municipalité de Kamouraska

La demande de reconduction a été déposée à la fin de l'été. Malheureusement, il a été impossible de mener à bien cette action, la municipalité ayant décidé de suspendre momentanément l'entente de contribution financière.

Action 3 : Écouler la collection temporaire

Pour mettre en place cette action, il a d'abord fallu chercher de la formation, des outils et du financement. Le ralentissement de nos activités et l'annulation de l'encan annuel ont dégagé du temps pour permettre à l'équipe de développer ses compétences de ventes en ligne et de marketing numérique. Par la suite, la plateforme « C'est beau chez vous » a été échafaudée et mise en ligne au tout début de l'automne. Parallèlement, nous avons développé une campagne de marketing pour en augmenter la visibilité, en plus de consacrer de nombreuses heures à photographier à nouveau toutes les œuvres de la collection, dans différents angles et pour en dévoiler les détails visuels. Pour toutes les ventes en ligne, une attention particulière a été portée au service à la clientèle. L'attention portée à la photographie des œuvres et à leur retouche a grandement contribué à multiplier les transactions, notamment sur le site ArtAds, où sont générés une quantité importante de ventes cette année par rapport aux années précédentes. Plusieurs nouvelles œuvres ont été reçues au cours de l'automne; cela démontre que nous avons une bonne réputation auprès des donateurs de notre réseau. Ainsi, en décembre 2020, 49 œuvres de la collection ont été vendues, pour des revenus de 40 820 \$.

Immobilisations

Action 1 : Enclencher le projet majeur en immobilisations

Toutes les démarches possibles de planification en amont du projet ont été faites : suivi et fin de l'étude de faisabilité, suivi concernant le système d'éclairage (négociations entourant la donation, soumission estimant le coût des travaux, demande officielle auprès de la municipalité, etc.), brève présentation du projet auprès de possibles partenaires financiers, survol des programmes de financement possibles. Ce projet est désormais en attente de développements.

Nous avons cependant décidé de déménager, tel que suggéré dans l'étude de faisabilité, la boutique tout près de l'entrée principale du CAK. Alors que nous avons moins de produits qu'à l'habitude – l'incertitude du printemps quant à l'ouverture du CAK ne nous permettait pas de réserver des articles auprès de plusieurs créateurs à la toute dernière minute – nous avons tout de même enregistré une augmentation des revenus associés à la boutique : en 2019, nous avons enregistré des ventes de 4 079\$; en 2020, 5 314\$.

Les principaux champs d'intervention

Les expositions

En 2020, cinq (5) expositions ont été présentées du 4 juillet au 13 septembre, soit pour une durée d'un peu plus de 3 mois. Cette période d'ouverture raccourcie est due aux mesures gouvernementales en cours durant l'année, les institutions muséales ayant reçu l'autorisation d'ouvrir à la fin du mois de mai. Les dernières étapes de planification de nos expositions se sont échelonnées sur quelques semaines, notamment l'impression et l'installation des œuvres, ce qui explique cette ouverture plus tardive.

Quatre de ces expositions étaient initialement prévues pour d'autres lieux, soit en extérieur aux Jardins de Métis et en salles au Musée du Bas-Saint-Laurent à Rivière-du-Loup. Elles devaient être présentées à titre d'expositions-satellites de notre 10^e Rencontre photographique du Kamouraska. En accord avec les partenaires, elles ont été présentées en exclusivité dans nos salles. À ces expositions s'est ajoutée l'installation vidéo de Nicolas Paquet, cinéaste de Saint-Alexandre de Kamouraska. Ces cinq expositions présentaient ainsi le travail d'artistes exclusivement bas-laurentiens.

Objets de nouveau

par Geneviève Thibault

Demandez l'histoire de l'objet, ils vous raconteront une page de la leur. C'est comme ça. L'objet est biographique quand on y prête l'oreille.

L'objet est aussi fabriqué, donné, échangé. Rangé, caché, épousseté, vendu. Parfois convoité, acquis ou jeté. Or toujours il est investi d'histoires. Comme le mouvement des vagues sur les rives du fleuve, les objets entrent dans les maisons et un jour en ressortent. Les souvenirs qui en restent graduellement s'effacent.

Dans cette série photographique, Geneviève Thibault explore la trace plus ou moins indélébile que les choses laissent au passage.

L'artiste a choisi des objets dans des ventes de garage. Elle en a fait une négociation narrative : chaque fois elle a payé au vendeur la somme demandée à condition qu'il lui fasse le récit de l'objet. Toutes les acquisitions ont été photographiées avec une caméra instantanée, puis les polaroids ont passé plusieurs mois sous l'eau salée. Le fleuve a graduellement transformé la représentation de l'objet. Son souvenir semble avoir été effacé par les marées.

Ces images dégradées, puis numérisées, se trouvent au mur, tandis que les histoires de ces huit choses sont conservées dans un catalogue. Pour l'ancien propriétaire, l'objet a quitté la maison et sa charge symbolique s'est évanouie. Pour nous, l'image de l'objet a subi le passage du temps, mais son récit demeure intact.

Tous ces objets et leurs déclinaisons acquièrent le statut inattendu d'artefacts. Ce qui pour l'un ne constituait qu'une simple chose à vendre devient pour l'artiste le sujet d'une exposition. Ces objets ordinaires sont placés, montrés, éclairés. On consulte leur histoire dans un catalogue. Maintenant on en prend soin.

Les objets sont biographiques. Il suffit de savoir y prêter attention.

/

C'est dans le cadre de cette exposition que le CAK a conçu et imprimé sa toute première publication officielle. Le catalogue accompagnant les œuvres au mur présentait les photographies sans détérioration des objets, avec le récit poétique de chacun de ceux-ci. La rédaction, la mise en page et le design graphique ont entièrement été dirigés par notre équipe.

Chemins de vagues

par Nadine Boulianne

Cette exposition est le résultat d'une réflexion sur l'idée du recommencement. Qu'il soit désiré ou subi, le recommencement est un exercice complexe où les certitudes sont souvent absentes. Dans cette perspective, la démarche de Nadine Boulianne a donc été intuitive. Elle a reconsidéré son processus photographique habituel et a choisi de revisiter des lieux qui ont pour elle une résonance intime et géographique : les rives du Saint-Laurent.

Cette série propose une succession de scènes qui, à l'image de nos questionnements et de nos souvenirs, semblent confuses. Les multiples expositions agissent à la manière d'une persistance rétinienne – des traces – sur le territoire qui se déploie. L'artiste pense et analyse le territoire comme un individu, lui prête des qualités humaines. En travaillant la superposition directe, elle accentue ce qui, selon elle, relie l'humain au territoire.

Les vagues s'échouent, emmêlées, comme les expériences qui s'accumulent en nous. L'horizon, comme l'introspection et la pensée, permet d'anticiper ce qui arrive, au loin. Les marais et les aboiteaux, à l'image de nos mécanismes de défense, protègent la grève de l'érosion. Le vent balaie la poussière de nos corps comme la mémoire s'efface lentement.

Pour réaliser cette série, l'artiste a travaillé avec un appareil Diana F et de la pellicule argentique noir et blanc de moyen format. Les particularités de cet appareil – sans réelle possibilité d'ajustement et, donc, de maîtrise de l'image – et celles de la pellicule illustrent le caractère incertain du recommencement. Les prises de vue ont été effectuées à Saint-André-de-Kamouraska et, lors d'une courte résidence, à Métis-sur-Mer.

~

Entre deux marées

par Caroline Bolieu

Cette série photographique raconte le désir d'appartenir à un territoire. La trame de ce récit est inspirée de l'ancêtre de l'artiste, qui a quitté la France et navigué à la recherche d'une terre d'accueil. Cette histoire est aussi celle de l'artiste.

Caroline Bolieu a parcouru maintes régions du Québec. Toujours, elle a cherché ce sentiment d'appartenance – celui, inhérent, qu'on veut uniquement ressentir plutôt que construire. Plusieurs fois, elle a recommencé, jusqu'à trouver *son* territoire. C'est au Kamouraska qu'elle s'est enracinée, à quelques kilomètres de là où son ancêtre a choisi autrefois de s'établir. Cette coïncidence singulière est à l'origine de ce projet.

Ces dix tableaux photographiques retracent de façon allégorique l'épopée de l'artiste et de son aïeul, d'une rive à l'autre du Saint-Laurent. Le fleuve, assise principale du récit, incite au départ, mais aussi à l'immobilité. Les prises de vue hivernales suggèrent l'attente inévitable, créent à la fois des obstacles et de la convoitise. La couleur rouge traverse les tableaux. C'est le fil qui relie entre eux les sentiments contradictoires de passion et de colère, l'état d'espérance à celui du désespoir – tous déclenchés néanmoins par cette quête d'une terre absolue.

Un hommage à Pierre Hudon dit Beaulieu, ainsi qu'à celles et ceux qui prêtent attention au territoire qui les appelle.

~

Fleuve fragile / Thin Ice

par Joan Sullivan

« *Skating on thin ice* » se traduit mal en français. Pour la photographe Joan Sullivan, cette expression décrit parfaitement notre situation à l'égard de la crise climatique.

L'hiver dernier, alors que Sullivan photographiait la glace sur le fleuve, entre Le Bic et Rimouski, elle constate la surface ténue de celle-ci. Ayant en tête les images horribles des feux incontrôlables en Australie – où vit sa fille –, elle s'enrage du manque d'engagement social et politique devant l'urgence planétaire. Elle remarque alors que ses mains tremblent – non pas à cause du froid, mais à cause de la colère et de la douleur.

Sullivan se met à bouger brusquement sa caméra. Au bord du fleuve et au bord des larmes, les résultats photographiques la surprennent.

Ses images suggèrent la fragilité de la vie, son caractère éphémère. Certaines donnent l'impression inquiétante que la glace fluviale s'évapore; d'autres nous rassurent par leur fausse tranquillité. Toutes demeurent intrigantes, avec des couleurs presque pastel, comme une aquarelle abstraite.

Cette série d'images est un cri du cœur. C'est aussi une métaphore : la beauté et la douceur du paysage dissimulent sa fragilité croissante, alarmante.

~

Cabanes à bus

par Nicolas Paquet

Les « cabanes à bus », ce sont ces petites constructions de bois, artisanales, qui abritent les enfants qui attendent l'autobus. De plus en plus rares, on en compte une dizaine sur la route

132 entre Rivière-du-Loup et Rimouski. Quelques-unes trônent encore, dans les rangs. À chacune sa propre personnalité, comme l'enfant qui y guette. Élément du patrimoine rural, voire populaire, ces abris ont été bâtis de bois et de clous, le plus souvent par les pères et les mères des écoliers. Menacées, ces cabanes tendent dorénavant à être remplacées par des abris de plastique jaune vendus dans les grandes chaînes – symptôme de l'empiètement commercial qui amenuise la fabrication locale d'objets par les artisans et les gens eux-mêmes.

Dans cette installation vidéo, Nicolas Paquet mélange la projection documentaire et la mise en espace d'une véritable cabane, le réel extirpé de son environnement. Derrière, une vidéo sur grand écran défile continuellement, sans début ni fin : le réel construit et mis en images par des choix de cadrages, de mouvements et de conception sonore.

Captant avec beauté les espaces limités et leurs subtilités, ce court métrage atmosphérique porte un regard sur l'enfance, l'attente et le temps qui passe. C'est une incursion intemporelle le long des routes rurales, à la découverte de ces curieuses constructions que sont ces cabanes à patience.

~

En réponse au contexte de pandémie, l'accès aux expositions était exceptionnellement gratuit tout l'été. Les heures d'ouverture ont été allongées jusqu'à 19h tous les jours, pour mieux correspondre aux habitudes de fréquentation des visiteurs. Pour ravir les noctambules, il était également possible de visiter les expositions lors de nocturnes, tous les jeudis et vendredis jusqu'à 21h. Ces horaires allongés permettaient de mieux répartir les visiteurs et ainsi éviter un afflux simultané qui aurait obligé à restreindre l'accès.

Des normes sanitaires rigoureuses ont été mises en place pour garantir la sécurité des visiteurs et des membres du personnel. Ainsi, la circulation à l'intérieur du bâtiment était à sens unique, avec des indications claires et esthétiques pour guider les visiteurs. De multiples stations de lavage de mains ont été installées aux deux étages. Les expositions ont été conçues pour favoriser la distanciation entre les visiteurs et le port du masque a été exigé à la fois pour les visiteurs et pour le personnel. Des couvre-visages lavables étaient d'ailleurs disponibles pour prêt. Une distance minimale de 2 mètres était exigée entre le personnel et les visiteurs et une attention particulière a été apportée à la désinfection des salles et des surfaces, et ce, plusieurs fois par jour.

~

En 2020, malgré une période d'ouverture de 3 mois seulement, l'achalandage total était presque identique à celui de 2019 (alors que des expositions ont été présentées sur une période de près de 7 mois). En effet, 3 595 visiteurs ont franchi nos portes en 2020, contre 3 598 visiteurs en 2019. **Pour la même période en 2019 – de juillet en septembre – on note une augmentation d'achalandage de 75% en 2020.**

~

Le programme d'éducation artistique pour enfants

Le programme d'éducation artistique *Moi à l'œuvre* s'adresse aux enfants de 2 à 7 ans. Depuis huit ans, il vise à offrir aux enfants, au moyen de la pratique artistique, des outils novateurs pour enrichir leur expérience vivante et développer leurs habiletés sociales et communicationnelles. La formule régulière du programme est constituée d'ateliers mobiles et se conclut par une exposition pour le jeune public. Le programme se déplace dans les centres de la petite enfance, les garderies, la maison de la famille régionale et des écoles primaires.

Les retombées demeurent les mêmes chaque année : sensibilisation des enfants et de leur famille à la pratique artistique professionnelle, développement de nouveaux publics, positionnement du CAK comme destination éducative et culturelle pour les familles et les groupes scolaires, consolidation de la main d'œuvre du CAK, octroi de contrats rémunérés et porteurs pour les artistes y participant, etc.

En 2020, deux moutures du programme ont eu lieu au Kamouraska : une 7^e édition dans sa forme habituelle, mais écourtée par la pandémie, ainsi qu'une 8^e édition entièrement virtuelle produite à l'automne en vue d'une distribution en janvier 2021.

~

Une 7^e édition régulière

janvier à février

L'équipe de cette édition était constituée de cinq artistes : Loïc Breuzin, Ariane Fortin Gilbert, Marie Pierre Daigle, Josée Bourgoin et Caroline Bolieu. En janvier et février, 2 des 4 ateliers prévus ont eu lieu, auprès de 26 groupes répartis aux quatre coins du Kamouraska, pour un total de 407 enfants rencontrés. La planification des deux derniers ateliers était cependant complétée. La scénarisation, le tournage et la post-production de la vidéo du 4^e atelier étaient aussi achevées. Une photographe a été engagée afin de produire une banque de photographies à des fins de promotion; elle a suivi l'équipe lors des deux premiers ateliers.

En raison du confinement, les 2 derniers ateliers ont été annulés. Le programme devait culminer avec une exposition familiale présentée d'avril à juin, également annulée pour des raisons évidentes.

En réponse au contexte lié au confinement et afin d'honorer les contrats prévus avec les artistes, une version virtuelle a rapidement été mise en branle. Constituée de six (6) capsules vidéo et d'autant de trousse préparatoires à la création, cette version virtuelle distribuée sur le web a permis de rejoindre 142 enfants supplémentaires. Les capsules vidéo étaient animées par un membre de l'équipe du programme (artistes ou travailleurs culturels): elles permettaient aux enfants d'explorer différentes activités de création artistique, à partir de matériel qu'ils pouvaient trouver à la maison. Les familles étaient invitées à s'inscrire, afin de recevoir par courriel, chaque semaine, une trousse préparatoire à la création, puis chaque capsule vidéo. Chaque trousse préparatoire présentait le thème de l'activité à venir, l'artiste animant la capsule vidéo, le matériel à préparer, quelques suggestions d'activités complémentaires à faire en famille, des pistes de discussion pour animer l'heure du repas ainsi que les principaux partenaires financiers.

Pour cette 7^e édition, le soutien financier de nombreux partenaires a permis d'avoir un budget légèrement plus élevé que celui de l'édition précédente, soit 66 981\$. Cette enveloppe budgétaire a permis de maintenir la qualité de l'image de marque du programme et des activités, tout en conservant les initiatives nouvelles mises en place lors de l'édition précédente (outils graphiques, embauche d'un vidéaste, d'une photographe et d'une musicienne, davantage de temps accordé à la planification et à la production, etc.). Cela a également permis une souplesse et une rapidité d'adaptation en formule virtuelle maison pendant le confinement.

~

Une 8^e édition virtuelle

planifiée et produite de septembre à décembre

Au moment de débiter la planification de la 8^e édition du programme, à la fin de l'été 2020, la menace d'une deuxième vague et de l'application de nouvelles mesures sanitaires planait. La possibilité d'une nouvelle fermeture des écoles étant toujours possible et l'accès aux écoles et garderies étant interdits en début d'année scolaire, notre équipe a envisagé de nouveaux moyens participatifs pour maintenir le programme. Ainsi, une mouture entièrement virtuelle a été mise en place. En plus des cinq artistes de l'édition précédente (Loïc Breuzin, Ariane Fortin Gilbert, Marie Pierre Daigle, Josée Bourgoïn et Caroline Bolieu), l'équipe de cette 8^e édition comprenait les deux codirectrices, accompagnées d'un cinéaste, d'un caméraman et d'un musicien. Trois vidéos ont été scénarisées, tournées et produites. Chaque vidéo débute par un mot d'introduction de l'animatrice, puis s'en suit un court-métrage mettant à l'honneur

la danse, l'interprétation théâtrale et la magie. Par la suite, toujours dans la vidéo, l'animatrice effectue un retour sur le court-métrage, puis présente l'artiste visuelle ou des métiers d'art qui guidera la création. Cet atelier se déroule finalement sous la forme d'un tutoriel vidéo.

Pour cette édition, 30 groupes se sont inscrits, pour un total de 342 enfants. Chaque groupe s'étant inscrit recevra une boîte clé-en-main avec à l'intérieur : une clé USB contenant les trois vidéos, le matériel nécessaire pour réaliser les trois activités de création artistiques différentes et les fiches d'accompagnement à l'intention des enseignant(e)s et des éducateurs(trices).

Des consignes simples et claires sont données aux enfants, ainsi qu'aux adultes accompagnateurs, afin de rendre l'expérience conviviale malgré la distance créée par l'écran. Des pauses sont intégrées à même la vidéo, pour permettre à l'enfant d'effectuer les expérimentations créatrices. Les fiches d'accompagnement sont un guide de référence pour l'adulte accompagnateur : elles rappellent le matériel à préparer, les différentes étapes mentionnées dans le tutoriel et donnent des astuces pour que l'activité se déroule de façon agréable.

Une baisse du financement a eu lieu pour cette édition. Le format pré-enregistré n'était pas admissible auprès du Ministère de la Culture et des Communications et son soutien financier n'a donc pas été reconduit. De plus, il était toujours impossible à la fin de l'année de confirmer ou non la tenue d'une exposition en fin de programme. Cependant, la qualité de cette version virtuelle ouvre la porte à une possible mise en marché de ce programme, qui permettrait de générer des revenus supplémentaires. Une réflexion à ce sujet se poursuivra en 2021.

La distribution des boîtes auprès des groupes inscrits aura lieu en janvier 2021.

~

Une 3^e édition dans la Matapédia entièrement autonome... et reportée

Précédemment, une entente triennale a été conclue avec la MRC de la Matapédia, visant l'exportation du programme *Moi à l'œuvre*. Pour cette troisième et dernière édition, le rôle du CAK relevait davantage de service-conseil et d'accompagnement sur mesure auprès de l'agent culturel de cette MRC et d'une ressource contractuelle embauchée par celle-ci pour coordonner le tout.

Ainsi, une offre de services a d'abord été soumise à la MRC de la Matapédia. Une fois cette offre acceptée, un cahier de charges a été rédigé, puis remis à l'agent culturel et la chargée de projet. Ce cahier de charges contenait la définition des rôles de l'organisme porteur, de la

chargée de projet et animatrice et des artistes impliqués. Ce document détaille toutes les étapes de planification, d'animation, et de supervision afin de mener à bien un tel programme. De nombreuses annexes ont également été incluses comme document de référence : contrat-type avec les artistes, un budget provisoire pour une édition complète, un exemple d'ordre du jour pour les réunions de travail, un exemple de calendrier d'ateliers et un exemple de document informatif à l'intention des enseignant(e)s.

Ce cahier de charge a été présenté point par point à la chargée de projet, venue assister en février à deux ateliers se déroulant au Kamouraska. Un accompagnement sur mesure a par la suite débuté, mais a été écourté à cause de la pandémie.

La vente d'œuvres d'art*

En raison des interdictions en vigueur concernant les rassemblements intérieurs, l'encan annuel prévu en août 2020 a été reporté à 2021. La planification de celui-ci s'est tout de même poursuivie tout au long de l'année. Une collecte d'œuvres a eu lieu à l'automne, afin de récupérer celles offertes par des donateurs ou des artistes résidant principalement à Montréal. La préparation du catalogue a été entamée, principalement la rédaction des biographies des artistes. Parmi notre collection, une première sélection d'œuvres réservées pour l'encan a été faite.

Afin de pallier à la perte de revenus associés au report de notre principale activité-bénéfice, différentes stratégies ont été mises en place. Chaque œuvre de la « collection » - qui s'élève à plus de 130 œuvres – a été photographiée dans de multiples angles et archivée afin qu'elle soit bien cataloguée. Une nouvelle façon d'archiver a été mise en place, facilitant du coup le suivi de la collection, des ventes effectuées et des dons reçus ou à recevoir. Ces œuvres ont été ajoutées – ou mises à jour – sur la plateforme web ArtAds, un site gratuit consacré à la vente d'œuvres d'art. En complément de cette plateforme, afin de donner davantage de visibilité à nos œuvres et d'être plus autonomes dans la vente de celles-ci, le CAK s'est doté d'une autre plateforme de vente : une boutique en ligne Square, intitulée « C'est beau chez vous! ». Finalement, deux œuvres majeures de notre collection ont été mises aux enchères à la maison Heffel (Montréal).

* Il est à noter que les œuvres dont nous disposons ont été offertes par des donateurs privés. Avec l'accord des donateurs, ces œuvres sont destinées spécifiquement à la vente afin de nous permettre d'amasser des fonds pour la poursuite de notre mission. Nous les appelons notre « collection », mais il ne s'agit pas d'une collection au sens muséal.

Le site ArtAds

Depuis 2018, l'ensemble des œuvres de notre « collection » ont été compilées sur la plateforme web ArtAds. En 2020, de nouvelles œuvres ont été mises en ligne à différents moments au cours de l'année. Toutes les fiches déjà existantes ont été rafraîchies, notamment avec de nouvelles photographies. Chaque mise à jour ou nouvel ajout permet de remettre les œuvres en haut de liste; ce sont de petits détails qui prennent du temps, mais qui assurent une visibilité efficace à nos œuvres. Cette attention apportée aux photographies des œuvres ont fait bondir les ventes par cette plateforme.

En 2020, trente-et-une (31) œuvres ont été vendues sur cette plateforme gratuite ou directement grâce à l'affichage en ligne, ce qui a permis de récolter un total de ventes de 21 930 \$. Ces chiffres incluent les œuvres vues sur ArtAds, mais dont la transaction d'achat s'est complétée sur notre plateforme autonome *C'est beau chez vous*.

La plateforme *C'est beau chez vous*

Profitant du ralentissement des activités au printemps, les codirectrices ont suivi deux formations : l'une permettant de mieux comprendre la vente en ligne, la seconde portant sur la croissance et le marketing numérique – plus de détails concernant ces formations sont donnés dans une prochaine section du rapport. Suite à ces formations, une nouvelle plateforme dédiée à la vente d'œuvres a été conçue et mise en ligne à l'automne. À partir d'un canevas préexistant hébergé par Square, le design de cette boutique en ligne a été imaginé par l'équipe. Tout le travail – colossal – d'intégration de données a également été effectué par l'équipe. Comme il s'agit d'une nouvelle plateforme, des efforts ont dû être déployés pour en augmenter le référencement naturel : une campagne de marketing a donc circulé sur Facebook, Instagram et sur le site du Réseau Art Actuel, en plus d'être promue à travers différents médias et notre infolettre.

En plus d'augmenter le nombre de ventes d'œuvres au cours de l'année, cette plateforme a grandement facilité chaque transaction, puisque que l'utilisateur peut payer son acquisition directement sur la plateforme. Cela représente une économie majeure de temps de travail pour l'équipe en place. C'est d'ailleurs pour cette raison que certains acquéreurs nous contactant pour acheter une œuvre sur ArtAds sont redirigés sur notre propre plateforme. Ainsi, nous pouvons profiter à la fois du référencement naturel de ArtAds et de la simplification des transactions de notre propre boutique en ligne.

En 2020, seize (16) œuvres ont été vendues sur cette plateforme, ce qui a permis de récolter un total de 5 590 \$. Ces chiffres incluent uniquement les œuvres vues et acquises sur cette plateforme.

La maison d'enchères Heffel

À l'automne, deux (2) œuvres majeures de notre collection ont été mise en consignation auprès de la Maison Heffel. Cette prestigieuse maison d'enchères, ayant des points d'opération à Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa et Montréal, est réputée à l'avant-garde du marché de l'art. Les deux œuvres mises en consignation ont été vendues, ce qui a permis de récolter un total de 13 300 \$.

~

D'autres revenus associés à la vente d'œuvres représentent un total de 288\$. Le total des dépenses – matériel d'emballage, frais d'expédition, transport d'œuvres, commission et frais chargés par la Maison Heffel, etc. – liées à la vente d'œuvres est de 6 340\$. Cela signifie que les revenus nets associés à la vente d'œuvres en 2020, toutes plateformes confondues, s'élèvent à 34 768\$.

Les autres activités

Stratégies d'attractivité au cœur du village

Ayant comme objectif de rejoindre et d'attirer davantage de visiteurs potentiels, notamment parmi la clientèle touristique se trouvant déjà à Kamouraska, le CAK s'est implanté physiquement dans des points névralgiques ou largement fréquentés par la masse touristique. Le fait d'offrir l'entrée gratuite était un excellent momentum pour attirer les visiteurs en transit.

Inspirée des stations de l'an dernier et pour répondre à la demande, une nouvelle station berçante a été installée au quai Miller. Trois chaises berçantes étaient placées face au fleuve. Une œuvre, tirée de la série présentée en salles par l'artiste Joan Sullivan, était installée devant les chaises. Un panneau référant au CAK se trouvait à proximité de la station. Bien que la station fut très appréciée, nous avons dû la retirer pendant l'été. En effet, du vandalisme et l'usure de la météo ont eu raison des berçantes.

Ensuite, adaptant une initiative mise en place en 2018 et en 2019, deux petites maisonnettes ont été installées sur le terrain du CAK. L'objectif premier étant de susciter la curiosité des passants, ces maisonnettes ont été peintes en couleurs claires et à l'intérieur se trouvait un panneau invitant les passants à entrer des découvrir les expositions.

L'enseigne donnant sur la rue a également été réimprimée. Le design a été revu afin d'intégrer le nouveau logo, ainsi que les heures d'ouverture et les principales activités. Cet affichage clair, sur lequel était également indiqué l'entrée gratuite, ont assurément permis une bonne attraction auprès des passants.

Finalement, comme pour les deux dernières années, un souci particulier a été consacré à l'aménagement paysager de la façade du CAK : des pots de fleurs, des plates-bandes colorées, de nouveaux arbustes ainsi que des jardinières ont permis de redonner un certain dynamisme au bâtiment et d'adoucir son allure austère d'ancien palais de justice.

Accueil d'artistes et de créateurs

En dehors de la période d'ouverture au public, le CAK a accueilli dans ses salles plusieurs artistes et créateurs, tout au long de l'année. Cet accueil permet de positionner notre institution comme pôle créatif, en offrant un lieu inspirant pour la création ou la présentation de projets artistiques et culturels variés. Les salles sont prêtées ou louées, selon l'engagement demandé auprès de notre équipe. Pour un projet nécessitant du temps de travail des membres de notre équipe, un coût forfaitaire de location est fixé, afin de couvrir les frais. En 2020, cinq projets différents ont été accueillis.

Résidence collective et multidisciplinaire *du collectif Jean-Léon Deschênes*

En février, le CAK a accueilli, pendant deux semaines, le collectif multidisciplinaire Jean-Léon Deschênes. Ce collectif se réunit annuellement dans divers lieux du Québec. Il regroupe une vingtaine d'artistes issus du secteur de la musique, de la danse, des arts visuels et de la littérature. Pour cette résidence, le CAK a laissé l'ensemble de ses salles à disposition des artistes, qui ont apporté le matériel et l'équipement nécessaire à leurs recherches. Les salles étaient accessibles aux artistes entre 8h et 19h chaque jour, et le collectif avait la responsabilité de remettre les salles dans le même état qu'à leur arrivée.

L'ambiance générale de cette résidence était très agréable; il y avait une effervescence palpable. Aucune présentation publique n'a eu lieu. Advenant l'accueil futur de collectif, il serait très intéressant d'envisager une présentation publique encadrée par l'équipe du CAK.

Des créations sonores ont émergé de cette résidence : elles peuvent être écoutées au <https://soundcloud.com/chambrenoirerecords/46-presquile?fbclid=IwAR2e3cOSoHM07HOImhBe0IXbYIQt4eKinhxwxPZMulpOZbbCHqjWFI2JYww> . Bien qu'il y ait eu certains ajustements à effectuer avec le collectif, l'expérience a été somme toute très positive et une poursuite de ce partenariat devrait être envisagée.

~

Accueil et diffusion de la 3^e édition du Manoir d'Éros par la compagnie de théâtre Cent Mille Lieux

C'est le 7 mars que le CAK a accueilli pour la première fois l'événement théâtral immersif *Le Manoir d'Éros*. Concept unique dans la région, destiné à un public de 18 ans et plus, cette soirée comptait des installations immersives, des performances, un cabaret et une soirée dansante. L'érotisme y était à l'honneur, dans le respect des limites et du confort de chaque spectateur. Puisque cette soirée festive est fréquentée principalement par les adultes de 25 à 45 ans de la région, l'accueil de celle-ci a permis de rejoindre cette clientèle, un objectif que nous ciblons depuis quelques années.

Les 100 billets disponibles ont tous été vendus. Un total de 40 artistes et artisans ont pris part à l'élaboration de cet événement. Toutes les salles ont été mises à disposition de l'événement. Le CAK a participé aux activités de promotion en relayant l'information sur ces réseaux sociaux. L'entente de location prévoyait que la compagnie remette les salles dans le même état qu'à son arrivée.

~

Accueil en résidence de création de l'artiste Caroline Hayeur dans le cadre de la 10^e Rencontre photographique du Kamouraska

En mars, juste avant le début du confinement, l'artiste Caroline Hayeur a effectué la première moitié de sa résidence de création à Kamouraska. Le fruit de ses recherches sera diffusé dans des installations photographiques extérieures, dans le cadre de la 10^e Rencontre photographique du Kamouraska. Cette résidence visait à documenter les habitudes de sommeil de citoyens du Kamouraska, en établissant aussi des parallèles entre le paysage réel et celui fictif des rêves.

Puisque cette résidence s'inscrit dans la programmation du CAK, l'artiste a été rémunérée lors de sa venue. Ses frais de séjour et de déplacement ont également été couverts. La seconde partie de sa résidence était initialement prévue à l'automne 2020, mais étant donné les mesures sanitaires à cette période, le tout a été reporté au printemps 2021.

~

Accueil de l'exposition *Mesures et démesures* de Laurence Belzile en collaboration avec la galerie d'art Champagne et Paradis

Pendant le long week-end d'octobre, le CAK a accueilli l'exposition *Mesure et démesure* de Laurence Belzile, dans un partenariat inédit avec la galerie d'art Champagne et Paradis. Pendant trois jours, les visiteurs ont pu s'immerger dans l'univers de cette jeune artiste et pour certains, acquérir l'une de ces œuvres.

Le montage de l'exposition a été effectué par la galeriste et l'artiste. Le CAK a participé à la promotion de l'événement en relayant les informations à propos de celui-ci sur son site web et ses réseaux sociaux. Afin de répondre aux normes sanitaires en vigueur à ce moment, des visites étaient possible sous réservation et à heure fixe. Bien que nous ayons eu une incertitude par rapport à l'affluence, l'événement a somme toute connu un beau succès.

~

Accueil de l'exposition-événement *Nous territoires : l'essentiel n'est pas répertorié* de l'artiste Andrée Bélanger

Le 12 novembre, le CAK recevait l'exposition itinérante *Nous territoires : l'essentiel n'est pas répertorié*, sous la forme d'une rencontre-événement avec le public. Cette soirée a connu un franc succès et l'expérience a été grandement appréciée à la fois par le public et notre équipe.

Le CAK a apporté un appui technique lors de la diffusion : un accès de deux jours à une salle d'exposition, un soutien au montage et au démontage de l'exposition, la présence de notre équipe de codirectrices pour assurer l'accueil des visiteurs, ainsi que la rédaction et la diffusion de stratégies communes de promotion via nos réseaux de communication – site web, réseaux sociaux, infolettres, etc. – et ceux de l'artiste.

La qualité et la richesse de l'événement en termes de médiation culturelle méritent d'être soulignées. Les places étant limitées à 25 afin de respecter les normes en vigueur, la soirée affichait complet. L'engouement et la participation presque exclusivement locale ont confirmé la nécessité de la tenue d'activités du genre en dehors de la saison estivale.

~

Étude de faisabilité

En 2019, la firme GID Design a commencé une étude de faisabilité, commandée par le CAK. Celle-ci s'est échelonnée sur plusieurs mois. Rappelons que les visées initiales, soit l'aménagement de la salle Guy-Drapeau en salle multifonctionnelle, l'agrandissement du

bâtiment pour faciliter l'installation d'un café-boutique-librairie ainsi que la construction d'un atelier-résidence mobile à l'arrière du bâtiment, ont été modifiées afin de procéder à une analyse basée sur un scénario de réaménagement intérieur, plutôt qu'un projet d'agrandissement. L'objectif demeurait cependant de pérenniser le développement du CAK, d'affirmer son image de marque et sa mission de diffuseur en art actuel, ainsi que d'augmenter ses revenus autonomes. Après modifications, les points principaux de cette étude concernaient :

- l'aménagement de la salle Guy-Drapeau en salle multifonctionnelle;
- le décloisonnement du rez-de-chaussée afin d'y loger toutes les surfaces d'exposition, de déménager l'espace billetterie/boutique et de favoriser l'accès universel;
- l'aménagement de l'étage comme espace semi-public : bureaux administratifs, atelier de travail manuel et petit studio pour les artistes en résidence;
- l'installation de paliers et d'espaces d'exposition à l'extérieur du CAK.

Les partenaires soutenant cette étude étaient l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent, la MRC de Kamouraska, le Pôle d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent ainsi que la SADC du Kamouraska. Cette étude a étroitement impliqué la Municipalité de Kamouraska, propriétaire du bâtiment.

Une présentation des résultats de l'étude a eu lieu en septembre, devant le conseil et l'équipe municipale, ainsi que devant le conseil et l'équipe du CAK. En cours de processus, les éléments prioritaires ont été :

- le décloisonnement du rez-de-chaussée afin d'y loger toutes les surfaces d'exposition, de déménager l'espace billetterie/boutique et de favoriser l'accès universel;
- l'aménagement de l'étage avec bureaux administratifs, atelier de travail manuel et salle de réunion;
- l'installation de paliers et d'espaces d'exposition à l'extérieur du CAK.

Cette étude est le document de base sur lequel s'appuieront les demandes de subvention et les partenariats privés pour la suite de ce vaste projet de réaménagement.

En complément de cette étude, la Municipalité de Kamouraska a commandé, auprès d'une firme d'architectes, un carnet de santé du bâtiment. Les résultats de ce carnet seront connus en 2021.

Dévoilement numérique de la RPK 10

Après avoir pris la décision de reporter la 10e édition de la Rencontre photographique du Kamouraska à l'été 2021 et afin de garder l'événement vivant, de susciter la curiosité par rapport à sa programmation et, pourquoi pas, de faire rêver les publics, nous avons procédé à un dévoilement de la programmation complète sur nos réseaux sociaux, notre site web et à travers les réseaux des artistes et partenaires de l'événement, au cours du printemps. Au fil des semaines, des informations privilégiées sur la programmation ont été dévoilées : le thème de la 10e édition, la commissaire Ève Cadieux; les artistes et leur exposition en salles; l'artiste reçue en résidence de création et dont les oeuvres s'infiltreront dans les espaces publics du Kamouraska; le colloque et ses conférencier-ère-s invité-e-s; la médiation culturelle entourant l'événement et le cinéaste invité; les expositions-satellites à Métis et à Rivière-du-Loup; les partenaires et collaborateurs. Une commandite d'Économie sociale du Bas-Saint-Laurent de 250\$ a été octroyée afin d'acheter des placements publicitaires sur Facebook pour ce dévoilement.

La portée – organique et commanditée – de ces contenus publiés sur les réseaux sociaux a atteint 35 059 personnes, suscitant un total de 4 874 interactions.

Perfectionnement en positionnement marketing sur le web

À l'été, les codirectrices ont profité du ralentissement ou du report de certaines activités pour déposer une demande au Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME) afin d'obtenir une formation approfondie sur la vente en ligne et le positionnement marketing sur le web. Ce projet de formation visait à outiller l'équipe de codirectrices afin de rendre opérationnelle notre boutique en ligne, de les doter d'outils de planification et de suivis pour redoubler d'efficacité en marketing numérique. Tout cela avait comme objectif principal d'écouler la « collection » d'œuvres détenue par le CAK à des fins d'activités de financement.

Une boutique avait déjà été préalablement intégrée au site web lors de sa refonte en 2017, mais celle-ci n'était pas fonctionnelle. Une première partie de la formation concernait cette boutique. En cours de formation, les codirectrices ont finalement opté pour la mise en place d'une boutique en ligne entièrement autonome, la plateforme *C'est beau chez vous*. Le volet « Vendre en ligne » de cette double formation était assuré par Tchic Tactic. Malheureusement, plusieurs insatisfactions ont eu lieu en cours de formation et il a fallu mettre beaucoup de pression auprès du formateur pour que les ententes soient respectées.

Le deuxième volet de la formation, intitulé « Croissance et marketing numérique », était offert par Blumbox. La pertinence de la formatrice, son ouverture, son aptitude à faire réfléchir l'équipe et à susciter une créativité positive au sein de celle-ci sont des éléments-clés qui ont fait en sorte que cette formation a été des plus importantes pour les codirectrices. Débordant

parfois de son mandat initial, la formatrice a su guider notre équipe vers des choix stratégiques, que ce soit au niveau du positionnement, des actions à entreprendre ou de la réflexion globale quant à l'image de marque.

En plus de diverses stratégies mises en place au terme de cette formation, notamment des campagnes publicitaires et la refonte des outils traditionnels de communications, les codirectrices ont créé un modèle d'infolettre et répertorié tous les contacts dans la base de données Mailchimp. De plus, le compte Instagram du CAK a été remis à neuf et actif jusqu'à la fin de l'année.

Réaménagement des espaces intérieurs et améliorations locatives

Comme mentionné précédemment, les espaces intérieurs du CAK ont été réaménagés. Ainsi, la boutique, qui se trouvait jadis dans la salle adjacente au bureau administratif, a été relocalisée dans une des salles à l'entrée. La salle laissée vacante a été reconvertie en second bureau et salle pour les employés temporaires. Cet aménagement des espaces administratifs permettait de respecter les normes exigées par la CNESST en période de pandémie. De plus, le fait d'aménager la boutique à l'entrée du bâtiment a eu un effet positif sur les ventes, celles-ci ayant connu une hausse de 30% comparativement à l'an dernier. Ce déménagement a également grandement facilité le travail des préposées à la médiation culturelle, puisqu'il était plus facile d'accueillir les visiteurs tout en assurant une présence continue dans la boutique.

La peinture de tous les murs des deux étages a été rafraîchie. Le plafond du 2^e étage a été réparé et repeint dans son entièreté. Les moulures de la cage d'escalier à l'arrière – les seules qui étaient toujours bourgognes – ont été repeintes en blanches. Un grand ménage a été effectué dans l'espace de rangement au-dessus de la salle de bains, et une nouvelle façon d'y classer en entreposer les œuvres de la « collection » a été mise en place.

De ce réaménagement et du tri qui en découlé, des photographies anciennes, des lithographies diverses et de petits artefacts sans valeur historique ont été ressorti des voûtes du CAK. Tout ceci a été mis à disposition des passants, lors de trois « ventes de garage » orchestrées en simultané du marché public de Kamouraska – lequel se déroulait les dimanches de l'été, sur le terrain du CAK. Des revenus de quelques centaines de dollars ont été générés par ces ventes, mais cela a surtout permis à l'équipe de se départir d'éléments qui occupaient de l'espace dans ses zones limitées de rangement.

Des actions de représentation

Les codirectrices ont été actives dans diverses actions de représentation tout au long de l'année. Au printemps, elles ont participé à diverses tables et rencontres de concertation pour évaluer les impacts de la pandémie. Celles-ci étaient organisées par différents organismes et instances, notamment le Ministère de la Culture et des Communications, la Société des

musées québécois, l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent, Culture Bas-Saint-Laurent ainsi que Promotion Kamouraska.

En plus de ces actions spécifiques au contexte de la pandémie, l'une ou l'autre des codirectrices siègent ou ont siégé de façon temporaire sur différents comités, dont le conseil d'administration de Culture Bas-Saint-Laurent, le comité de l'Entente de développement culturel du Kamouraska et le comité des finances de Métiers d'art Bas-Saint-Laurent. Ces représentations permettent de bien positionner le CAK dans les divers secteurs d'intervention régionaux, de créer des liens avec différents partenaires et de participer activement au développement régional.

~

Rayonnement et renommée : mission accomplie

Cette année encore, les activités de la programmation du CAK ont bénéficié d'une excellente portée médiatique. Annuellement, le CAK se dote de stratégies de promotion et entretient avec soin, tant au niveau régional que national, ses relations avec les médias. Notons, à cet effet, de nombreuses entrevues radiophoniques ou télévisées avec divers médias régionaux et nationaux, notamment une critique très positive de 4 pages des expositions de l'été dans la revue *Vie des arts* et publiée à l'automne. L'édition virtuelle maison du programme *Moi à l'œuvre* a été mentionnée comme activité incontournable à réaliser chez soi, sur le site du *Quartier des spectacles* de Montréal. Une capsule vidéo portant sur le travail de Geneviève Thibault, notamment son exposition présentée pendant l'été au CAK, a été produite et diffusée sur *La Fabrique culturelle* de Télé-Québec. Une revue de presse complète collige l'ensemble des apparitions médiatiques du CAK.

Le CAK met également un soin particulier à l'accueil réservé aux artistes de sa programmation, ainsi qu'à la qualité des correspondances avec le réseau de donateurs établis au fil du temps. Auprès des pairs, le CAK est réputé comme un lieu ouvert, professionnel et innovant. Chaque année, l'équipe reçoit de nombreux commentaires positifs des artistes quant à l'accueil reçu. De plus, le professionnalisme démontré dans les relations avec les différents donateurs a pour effet d'élargir ce réseau annuellement. Cette année encore, cela a permis de recevoir des dons d'œuvres de grande qualité, permettant ainsi de mousser les revenus associés à la vente d'œuvre.

Autre preuve que la réputation positive du CAK est croissante : les codirectrices ont reçu, en 2020, de nombreuses demandes d'appui formulées par des artistes souhaitant mettre en place des projets divers, des demandes d'accompagnement pour la rédaction de demandes de subvention ou de bourses, ainsi que plusieurs propositions de collaboration formulées par

des organismes culturels ou communautaires. De plus, le CAK a représenté le Bas-Saint-Laurent au niveau provincial en tant qu'entreprise d'économie sociale durant la promotion du mois de l'économie sociale en novembre.

Encore cette année, il importe de souligner le soutien exceptionnel témoigné par les communautés directement desservies par le CAK. L'augmentation croissante des revenus associés aux commandites et au membership témoignent de ce soutien constant.

Depuis plusieurs années, le CAK poursuit l'objectif d'obtenir un soutien au fonctionnement récurrent du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). En 2020, le CAK s'est vu attribué un soutien récurrent pendant 2 ans, pour le maintien du programme *Moi à l'œuvre*, une première! Ce soutien du CALQ, ainsi que celui du programme *Soutien à la programmation spécifique* permet d'affirmer la reconnaissance du Centre d'art de Kamouraska par les pairs, à titre d'institution culturelle incontournable dans l'Est du Québec.